



Fédération de Seine-et-Marne de Pêche et de Protection du Milieu
Aquatique

SITE NATURA 2000 FR1102007
« RIVIERE DU VANNETIN »

BILAN 2023 DE L'ANIMATION DU DOCOB



Mars 2024



Sommaire

1. PREAMBULE	1
1.1. LE DOCOB ET LE SITE NATURA 2000.....	1
1.1.1. <i>L'animation</i>	1
1.1.2. <i>Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB</i>	1
1.2. MISSIONS DE LA STRUCTURE ANIMATRICE.....	2
2. INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION	2
2.1. CREATION / MISE A JOUR D'OUTILS DE COMMUNICATION, MEDIA.....	2
2.1.1. <i>Sites Internet</i>	2
2.2. PARTICIPATION A DES MANIFESTATIONS.....	3
2.3. SENSIBILISATION ET CONSEILS AUX ELUS, RIVERAINS ET USAGERS DU SITE.....	3
2.4. RAPPORTAGE DES DONNEES DU SITE NATURA 2000.....	3
2.5. PARTICIPATION A LA VIE DU RESEAU NATURA 2000 AU-DELA DU SITE.....	3
2.5.1. <i>Participation aux formations, rencontres, colloques</i>	3
2.5.2. <i>Participation aux journées d'échanges Natura 2000</i>	4
3. ÉVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS	4
3.1. PROJET ET TRAVAUX.....	4
3.2. SENSIBILISATION A LA SUITE DE TRAVAUX IMPACTANTS ET SIGNALEMENTS.....	4
4. SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	5
4.1. SUIVI THERMIQUE.....	5
4.2. CAMPAGNE DE PECHEES ELECTRIQUES.....	5
5. VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMME D'ACTIONS SUR LE SITE	6
6. CONTRACTUALISATION ET GESTION DE L'HABITAT ET DES ESPECES	6
6.1. ACTUALISATION DE LA BASE DE DONNEES PROPRIETAIRES.....	6
6.2. ANIMATION DE LA CHARTE NATURA 2000.....	6
6.3. ANIMATION DES CONTRATS NATURA 2000.....	7
6.4. ANIMATION DES MAEC.....	9
7. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE	10
7.1. ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE.....	10
7.1.1. <i>Organisation de réunion du comité de pilotage</i>	10
7.1.2. <i>Réunions ou rencontres avec la Région et les services de l'Etat</i>	10
7.2. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE.....	10
8. SYNTHESE	11

Liste des figures

Figure 1 : Aperçu de la page du site internet de la FDAAPPMA 77.....	2
Figure 2 : Photos de la Fête de la Pêche 2023	3
Figure 3 : Visite du site Natura 2000 « Etang de St-Quentin lors de la journée de rencontre des animateurs en novembre 2023.....	4
Figure 4 : Localisation des parcelles engagées par la Charte Natura 2000 sur la propriété du Moulin de Mizande à Saint-Siméon.	6
Figure 5 : Localisation de la parcelle concernée par le contrat Natura 2000 à Choisy-en-Brie.....	7
Figure 6 : Travaux envisagés dans le cadre du contrat Natura 2000 de Choisy-en-Brie	7
Figure 7 : Pêche de sauvegarde avant travaux réalisée sur le Vannetin à Choisy-en-Brie.....	8
Figure 8 : Avant/après des aménagement réalisés dans le cadre du contrat Natura 2000 de Choisy-en-Brie	8
Figure 9 : Territoire PAEC Bassée-Morin porté par la FDC77	9
Figure 10 : Répartition des activités d'animation du site Natura 2000 « Rivière du Vannetin » pour l'année 2023	11

Illustrations de couverture :

Vues du Vannetin (© FDAAPPMA 77)

1. PREAMBULE

1.1. LE DOCOB ET LE SITE NATURA 2000

Le site FR1102007 « Rivière du Vannetin » a été désigné au titre de la Directive « Habitats – Faune – Flore » (92/43/CEE du 21 mai 1992), il s'agit donc d'une Zone Spéciale de Conservation depuis le 17/04/2014.

Le Document d'Objectifs du site a été validé par arrêté préfectoral le 23 janvier 2013 et l'animation du site a débuté le 1er janvier 2014.

1.1.1. L'animation

La **Communauté de communes des 2 Morin** a été désignée pour porter l'animation du site.

Elle a passé un marché à bon de commande pour l'animation du site Natura 2000 « Le Petit Morin de Verdelot à Saint-Cyr-sur-Morin » pour la **période 2022-2025**.

La Fédération de Seine-et-Marne de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique a été retenue pour assurer cette mission. Elle assure l'animation du site depuis 2014.

Le présent bilan s'étend du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023.

1.1.2. Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB

La désignation du site Natura 2000 se justifie par la présence de trois espèces d'intérêt communautaire :

- le chabot fluviatile (*Cottus perifretum* – Code Natura 2000 : 1163),
- la lamproie de Planer (*Lampetra planeri* – Code Natura 2000 : 1096).
- la mulette épaisse (*Unio crassus* - Code Natura 2000 : 1032).

Afin de préserver ces espèces, la mise en œuvre des actions du DOCOB doit répondre aux objectifs suivants :

1. Préserver les milieux naturels dans une logique de maintien d'une mosaïque d'habitats et des corridors écologiques,
2. Communiquer sur Natura 2000 et développer l'éducation à l'environnement auprès du grand public et des professionnels,
3. Assurer le suivi scientifique des habitats naturels et des espèces,
4. Assurer une veille environnementale et favoriser la prise en compte des enjeux écologiques dans les projets et les politiques publiques du territoire,
5. Améliorer les connaissances sur les activités socio-économiques et leurs interactions avec l'environnement,
6. Réaliser une étude complémentaire sur les autres espèces d'intérêt communautaire identifiées au sein et à proximité du site : la Mulette épaisse (*Unio crassus*),
7. Maintenir ou restaurer la continuité écologique et le transit sédimentaire de la rivière,
8. Restaurer la qualité de l'eau,
9. Restaurer et conserver des habitats d'espèces et habitats d'intérêt communautaire,
10. Maintenir et développer des pratiques agricoles extensives favorisant la conservation des espèces de poissons d'intérêt communautaire sans compromettre la viabilité économique des exploitations agricoles,
11. Maintenir ou développer des pratiques sylvicoles favorisant la conservation des espèces d'intérêt communautaire.

Pour atteindre ces objectifs, 28 mesures ont été identifiées dans le DOCOB (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, contrats Natura 2000 et Autres Contrats), auxquelles s'ajoute la Charte Natura 2000.

1.2. MISSIONS DE LA STRUCTURE ANIMATRICE

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour des volets suivants :

1. Information, communication et sensibilisation,
2. Suivi des Evaluations des Incidences Natura 2000,
3. Suivis scientifiques,
4. Veille à la cohérence des politiques publiques,
5. Contractualisation et gestion des habitats et des espèces,
6. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site.

2. INFORMATION, COMMUNICATION, SENSIBILISATION

2.1. CREATION / MISE A JOUR D'OUTILS DE COMMUNICATION, MEDIA

2.1.1. Sites Internet

Le site Internet géré par la DDT de Seine-et-Marne a été mis à jour en 2023 lorsque cela a été nécessaire avec l'ajout des bilans, des supports de communication et des compte-rendu de réunion.

Cette année, une page dédiée au site Natura 2000 du Vannetin a été créer sur le site internet de la Fédération de Pêche de Seine-et-Marne (<https://www.federationpeche77.fr/4245-site-natura-2000-riviere-en-seine-et-marne.htm>). On y retrouve une présentation du site Natura 2000 ainsi que des documents disponibles au téléchargement tels que le DOCOB, les derniers bilans d'animation et de suivi, etc.

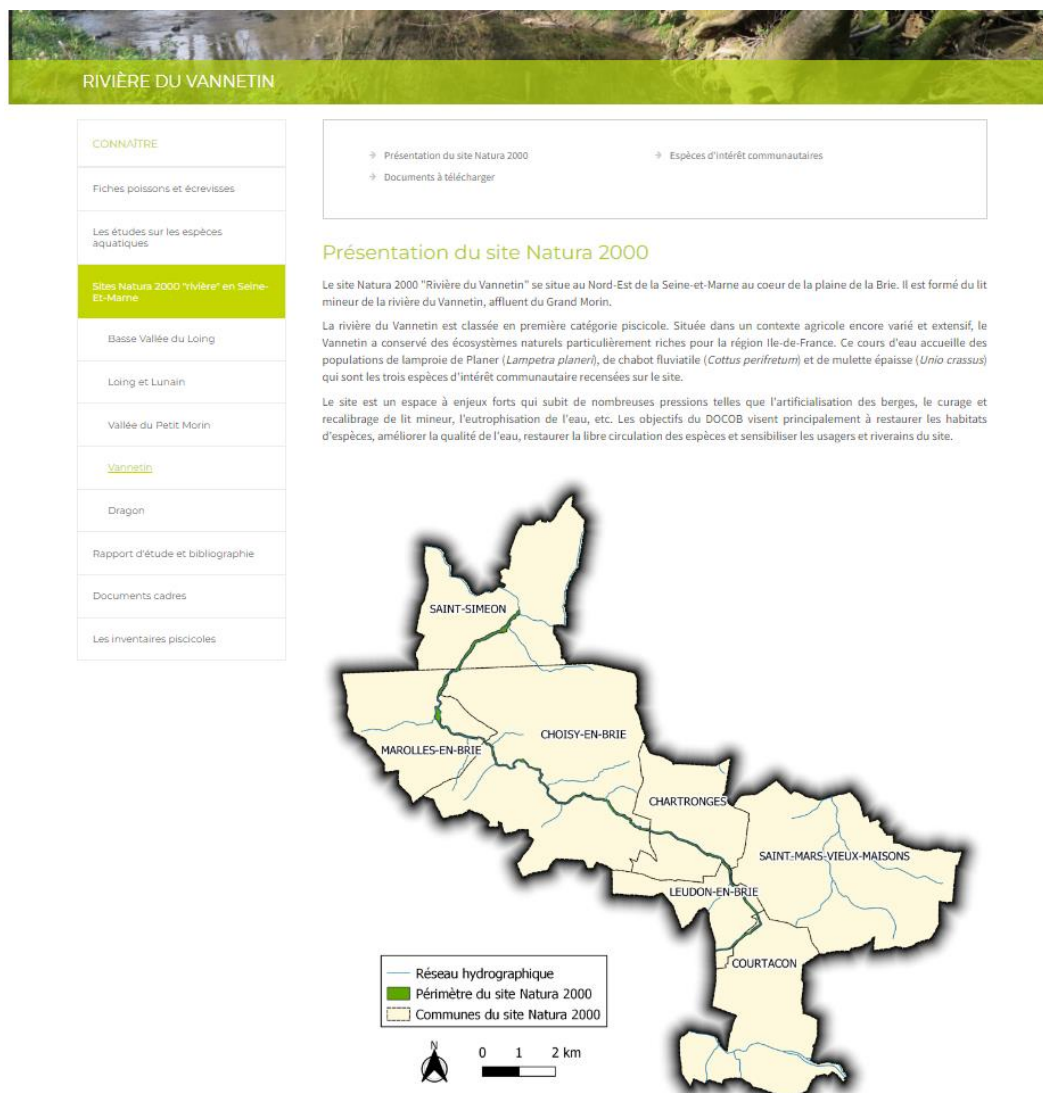


Figure 1 : Aperçu de la page du site internet de la FDAAPPMA 77

2.2. PARTICIPATION A DES MANIFESTATIONS

En 2023, nous avons participé à la Fête de la Pêche, organisée par la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. Cet événement a eu lieu le 4 juin sur les étangs d'Episy-La Genevraye.

Lors de cette journée, les sites Natura 2000 animés par la Fédération de Pêche de Seine-et-Marne étaient présentés et les plaquettes de présentation des sites étaient mises à disposition et distribuées au public. Une maquette présentant le fonctionnement des rivières était également exposée et animée par l'animatrice Natura 2000. Au total, ce sont plus de 600 personnes qui ont été sensibilisées sur les milieux aquatiques.



Figure 2 : Photos de la Fête de la Pêche 2023

2.3. SENSIBILISATION ET CONSEILS AUX ELUS, RIVERAINS ET USAGERS DU SITE

Tout au long de l'année, nous répondons aux questions des élus, riverains et usagers du site.

2.4. RAPPORTAGE DES DONNEES DU SITE NATURA 2000

Les données récoltées lors des inventaires écologiques sont importées dans l'outil régional de saisie « GéoNat'IdF » géré par l'Agence Régionale de la Biodiversité d'Ile-de-France.

L'intégration des résultats des suivis dans cet outil permet leur transfert au Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP).

2.5. PARTICIPATION A LA VIE DU RESEAU NATURA 2000 AU-DELA DU SITE

2.5.1. Participation aux formations, rencontres, colloques

En 2023, nous avons effectué un recyclage de l'habilitation électrique. Cette formation est obligatoire pour utiliser et manipuler le matériel de pêche à l'électricité que l'on utilise lors des inventaires piscicoles.

La formation s'est déroulée le 20 et 21 novembre 2023 dans les locaux de la Fédération de Pêche de Seine-et-Marne. Elle a été réalisée par l'organisme SECOPREV.

2.5.2. Participation aux journées d'échanges Natura 2000

Nous avons participé à la rencontre des animateurs N2000 organisée par la Région Ile-de-France. Cette journée s'est déroulée le 14 novembre 2023 sur le site Natura 2000 « Etang de St-Quentin » dans les Yvelines. Lors de cette journée, nous avons pu échanger sur les problématiques rencontrées dans l'animation Natura 2000 avec les autres animateurs d'Ile-de-France.



Figure 3 : Visite du site Natura 2000 « Etang de St-Quentin lors de la journée de rencontre des animateurs en novembre 2023

3. ÉVALUATION DES INCIDENCES DES PROJETS

3.1. PROJET ET TRAVAUX

Une veille locale a été effectuée sur le site Natura 2000 afin de suivre les projets nécessitant une évaluation des incidences Natura 2000 et de pouvoir identifier les modifications locales du territoire pour les prendre en compte lors de l'analyse des suivis écologiques.

Nous travaillons en collaboration avec les services instructeurs lors de l'instruction du dossier d'EIN.

En 2023, nous avons été sollicités dans le cadre du projet de reconstruction de la STEP de Chartronges.

3.2. SENSIBILISATION A LA SUITE DE TRAVAUX IMPACTANTS ET SIGNALEMENTS

Lors de ses visites sur le terrain, lorsque nous observons des travaux réalisés sans évaluation des incidences Natura 2000 ou des dommages sur le site Natura 2000, l'OFB, la DDT et la DRIEAT sont systématiquement informés.

En 2023, aucun dommage n'a été signalé.

4. SUIVIS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

En 2023, les suivis scientifiques du site Natura 2000 ont consistés en la réalisation des inventaires piscicoles sur deux stations du réseau de suivi Natura 2000 ainsi qu'au suivi thermique du Vannetin.

Les inventaires piscicoles permettent de suivre l'évolution des populations piscicoles sur la rivière et notamment des populations des espèces d'intérêt communautaire. L'analyse de la température de l'eau est également très importante car il s'agit d'un des principaux facteurs qui exerce une influence sur les espèces piscicoles.

L'ensemble des travaux est détaillé dans le document intitulé « Suivi 2023 des espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 FR1102007 « Rivière du Vannetin » (Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, 2023). Il est téléchargeable via le site Internet de la Fédération de Pêche de Seine-et-Marne.

4.1. SUIVI THERMIQUE

Une sonde thermique est installée au niveau de la station de pêche du Moulin de Mizande depuis 2014. Les données de températures sont relevées chaque année par la Fédération de Pêche de Seine-et-Marne.

D'après les données enregistrées, le Vannetin apparaît comme une rivière fraîche favorable à la présence du chabot et de la lamproie de Planer ainsi qu'à la présence de la truite fario, espèce parapluie de ces espèces.

Malgré l'épisode de sécheresse qu'a connu la France en 2023, la rivière du Vannetin ne présente pas de hausse de température significative. On observe cependant une hausse des températures de l'eau en automne, pendant les mois de septembre, octobre et novembre. Ces tendances sont à suivre avec attention dans un contexte de réchauffement climatique.

Les températures ont été favorables pour la reproduction des espèces d'intérêt communautaires qui se reproduisent avec une température de l'eau comprise entre 8 et 11°C pour la lamproie de Planer et supérieure à 11°C pour le chabot. Ces conditions ont été atteintes en 2023 entre mars et avril pour la lamproie et en mai pour le chabot, laissant une fenêtre favorable pour la réalisation de leur cycle de reproduction.

Les températures observées sur la rivière ont également été favorables pour la reproduction de la truite avec des températures comprises entre 4°C et 12°C enregistrées sur plusieurs mois de décembre à avril, ce qui a permis le développement des juvéniles. La température de l'eau est ensuite restée fraîche en atteignant 18,25°C au maximum dans l'année.

4.2. CAMPAGNE DE PECHES ELECTRIQUES

Objectif : Suivi de l'évolution des espèces piscicoles d'intérêt communautaire sur le site Natura 2000.

Espèces concernées : Chabot fluviatile (*Cottus perifretum* – Code Natura 2000 : 1163), lamproie de Planer (*Lampetra planeri* – Code Natura 2000 : 1096).

Description des actions réalisées :

Le suivi des espèces piscicoles d'intérêt communautaire a été réalisé sur 2 stations :

- VANNE_03 : Le Poteau à St Siméon,
- VANNE_09 : Bois du Luxembourg à Choisy-en-Brie.

Conclusions principales :

Les résultats des inventaires piscicoles mettent en évidence les ruptures de continuité écologiques sur le Vannetin. Les espèces migratrices comme l'anguille et la truite fario se retrouvent bloquées au pied des barrages situés en aval de la rivière. Ces ouvrages sont également problématiques pour la lamproie de Planer, espèce d'intérêt communautaire également migratrice holobiotique qui ne peut pas se déplacer pour aller se reproduire. De plus, les fonds colmatés du Vannetin offrent peu de milieux favorables pour la reproduction de cette espèce. Le chabot, deuxième espèce piscicole d'intérêt communautaire du site, est quant à lui bien représenté sur le Vannetin avec des observations de jeunes issus de la reproduction de l'année. Il est cependant en surabondance du fait de la très faible représentation de la truite, principal prédateur de l'espèce.

5. VEILLE A LA COHERENCE DES POLITIQUES PUBLIQUES ET PROGRAMME D'ACTIONS SUR LE SITE

Nous nous assurons de la cohérence des politiques publiques sur le site avec les enjeux Natura 2000.

En 2023, nous avons notamment collaborer avec le SMAGE des 2 Morin pour l'émergence d'un projet de restauration de continuité écologique sur un ouvrage situé à Marolles-en-Brie.

Nous sommes également associés au projet de restauration hydromorphologique de la tête de bassin versant de la rivière du Vannetin mené par le SMAGE 2 Morin.

La FDAAPPMA 77 est en contact régulier avec les collectivités et les acteurs du territoire (OFB, DDT, CG77, ...).

Les relations entre les principales structures intervenant sur le territoire ont été maintenues en routine sur le site Natura 2000 tout au long de l'année 2022. Il s'agit notamment de la communauté de communes des 2 Morin, du SAGE des 2 Morin et du Syndicat intercommunal de la vallée du Haut Morin.

6. CONTRACTUALISATION ET GESTION DE L'HABITAT ET DES ESPECES

6.1. ACTUALISATION DE LA BASE DE DONNEES PROPRIETAIRES

La base de données propriétaires est mise à jour tout au long de l'année en fonction des contacts pris.

Nous exposons les outils Natura 2000 à chaque propriétaire rencontré.

6.2. ANIMATION DE LA CHARTE NATURA 2000

Le propriétaire du Moulin de Mizande à St Siméon a renouvelé son adhésion à la charte N2000 fin 2021 pour une durée de 5 ans. Cela représente un engagement de 4,64 ha de parcelle comprise dans le périmètre du site du Vannetin. (**Figure 4**)

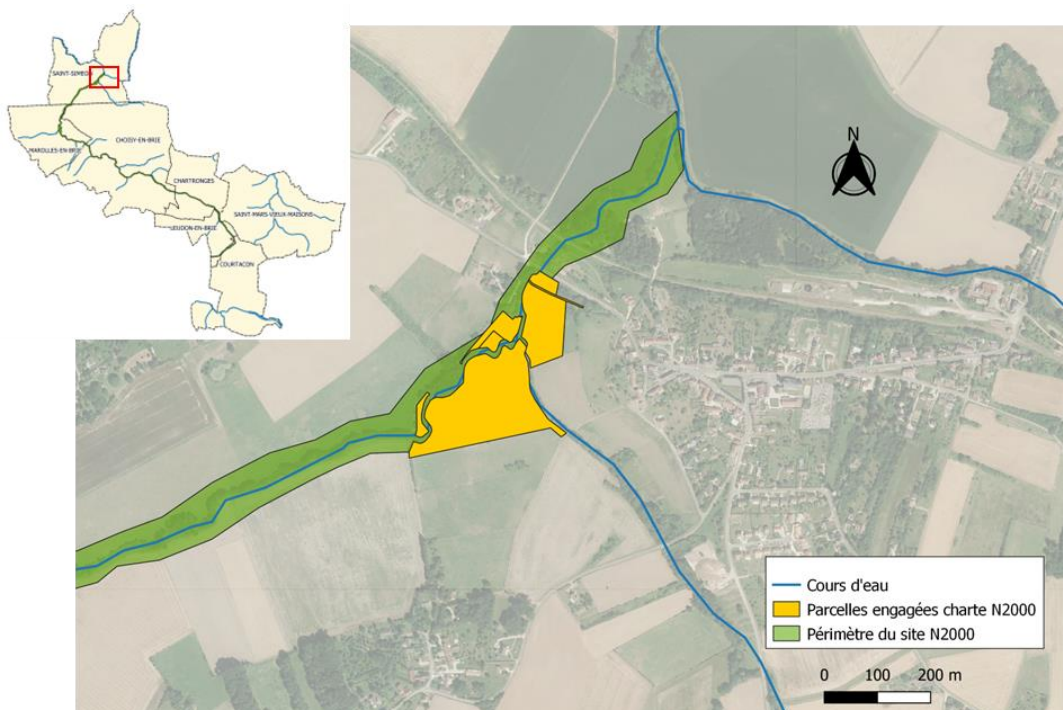


Figure 4 : Localisation des parcelles engagées par la Charte Natura 2000 sur la propriété du Moulin de Mizande à Saint-Siméon.

6.3. ANIMATION DES CONTRATS NATURA 2000

Un contrat Natura 2000 a émergé en 2021 sur une parcelle privée de la commune de Choisy-en-Brie. (Figure 5).

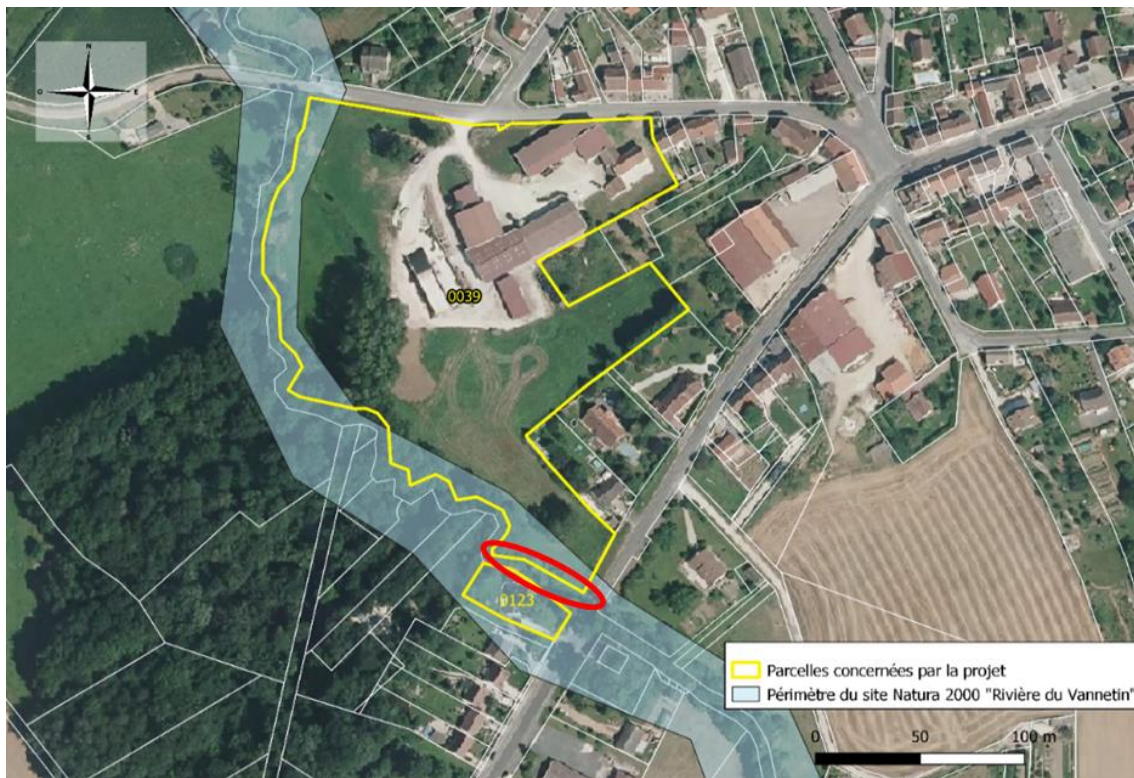


Figure 5 : Localisation de la parcelle concernée par le contrat Natura 2000 à Choisy-en-Brie.

Ce contrat a pour objectif la restauration hydromorphologique de la rivière avec la création de deux banquettes, ainsi que la restauration la berge érodée en rive gauche. (Figure 6).



Figure 6 : Travaux envisagés dans le cadre du contrat Natura 2000 de Choisy-en-Brie

Ces aménagements ont pour but de redynamiser l'écoulement de la rivière en resserrant le lit, de diversifier les habitats piscicoles ainsi que de consolider la berge érodée.

Cela sera bénéfique pour les espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 (chabot, lamproie de Planer) mais aussi pour l'espèce repère du Vannetin, la truite fario.

Les travaux concernant ce contrat ont été réalisés en octobre et novembre 2023. Nous avons réalisé une pêche de sauvegarde (**Figure 7**) avant travaux le 9 octobre 2023 afin de limiter l'impact sur les espèces piscicoles.



Figure 7 : Pêche de sauvegarde avant travaux réalisée sur le Vannetin à Choisy-en-Brie en 2023

Les photos ci-dessous (**Figure 8**) illustrent l'avant/après du projet.



Figure 8 : Avant/après des aménagement réalisés dans le cadre du contrat Natura 2000 de Choisy-en-Brie

6.4. ANIMATION DES MAEC

Depuis 2023, l'animation du territoire agricole pour une évolution des pratiques notamment via les MAEC sur le territoire Natura 2000 est assurée uniquement par la Fédération des chasseurs de Seine-et-Marne.

En effet, elle a déposé un PAEC (Projet Agro-Environnemental et Climatique) sur le territoire « Bassée-Morin » qui inclut le site Natura 2000. Ainsi, les MAEC seront proposées à l'échelle communale sur l'ensemble du site et plus seulement limitées aux parcelles bordant le cours d'eau.

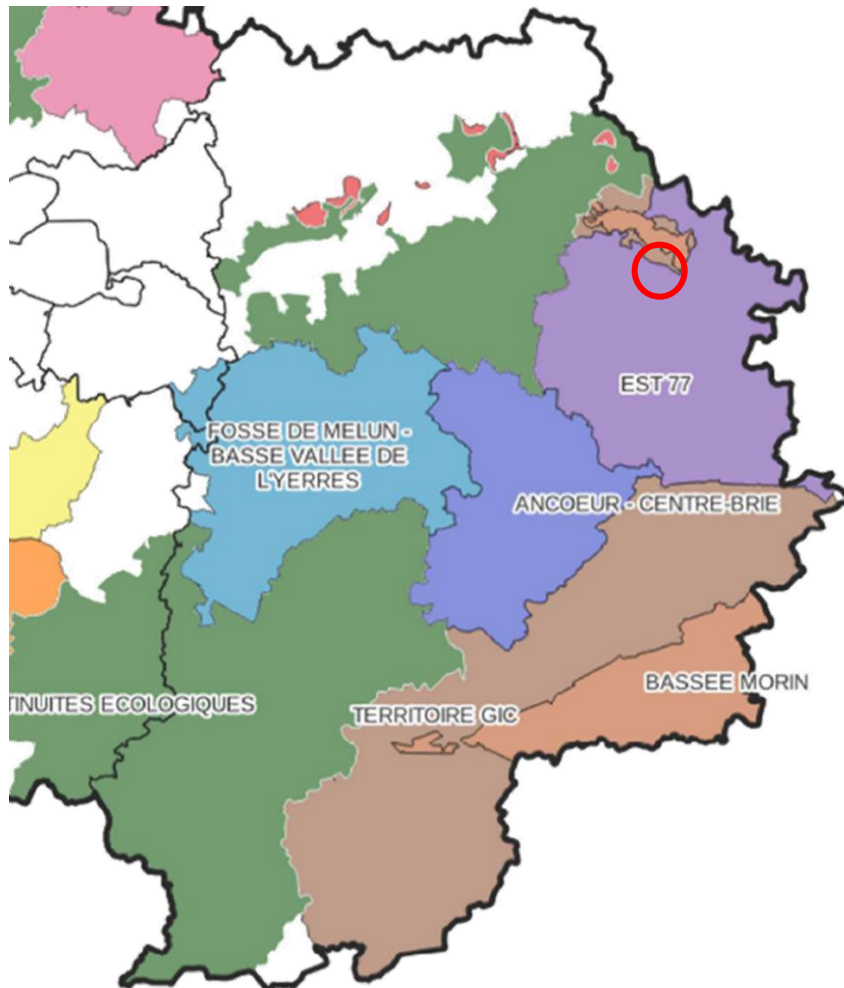


Figure 9 : Territoire PAEC Bassée-Morin porté par la FDC77

7. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE ET ANIMATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE

7.1. ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE DU SITE

7.1.1. Organisation de réunion du comité de pilotage

Un comité de pilotage s'est tenu le **14 décembre 2023** au siège de la Communauté de Communes des 2 Morin à la Ferté-Gaucher.

Cette réunion a permis de présenter les actions menées sur le site Natura 2000 en 2023 et d'évoquer avec les membres du Comité de Pilotage les perspectives pour l'animation du site en 2024.

A la suite de la présentation en salle, les membres du COPIL qui le souhaitent se sont déplacés sur le terrain afin d'aller voir les travaux réalisés sur le Vannetin dans le cadre du 1^{er} contrat passé sur le site Natura 2000.

La présentation ainsi que le compte-rendu de la réunion sont disponibles sur la page internet du site de la Fédération de Pêche de Seine-et-Marne : <https://www.federationpeche77.fr/6127-riviere-du-vannetin.htm>.

7.1.2. Réunions ou rencontres avec la Région et les services de l'Etat

La Région et les services de l'Etat ont été tenus informés de l'animation du site tout au long de l'année, grâce à des rencontres ou des échanges réguliers, par téléphone et mails.

7.2. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Les missions liées à la gestion administrative et financière du site concernent :

- Le suivi de la constitution de la convention d'animation par la Communauté de communes,
- Le suivi du marché d'animation avec la CC2M, bons de commande et facturation,
- Le suivi des activités d'animation avec notamment le suivi du temps de travail consacré à chacune d'entre elles,
- La réalisation du bilan d'animation pour 2023 : Bilan d'animation et rapport du suivi écologique du site.

8. SYNTHÈSE

La répartition du temps de travail pour chaque mission assurée dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 en 2023 est décrite par le diagramme en secteurs suivant en **Figure 10**. La période d'animation s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

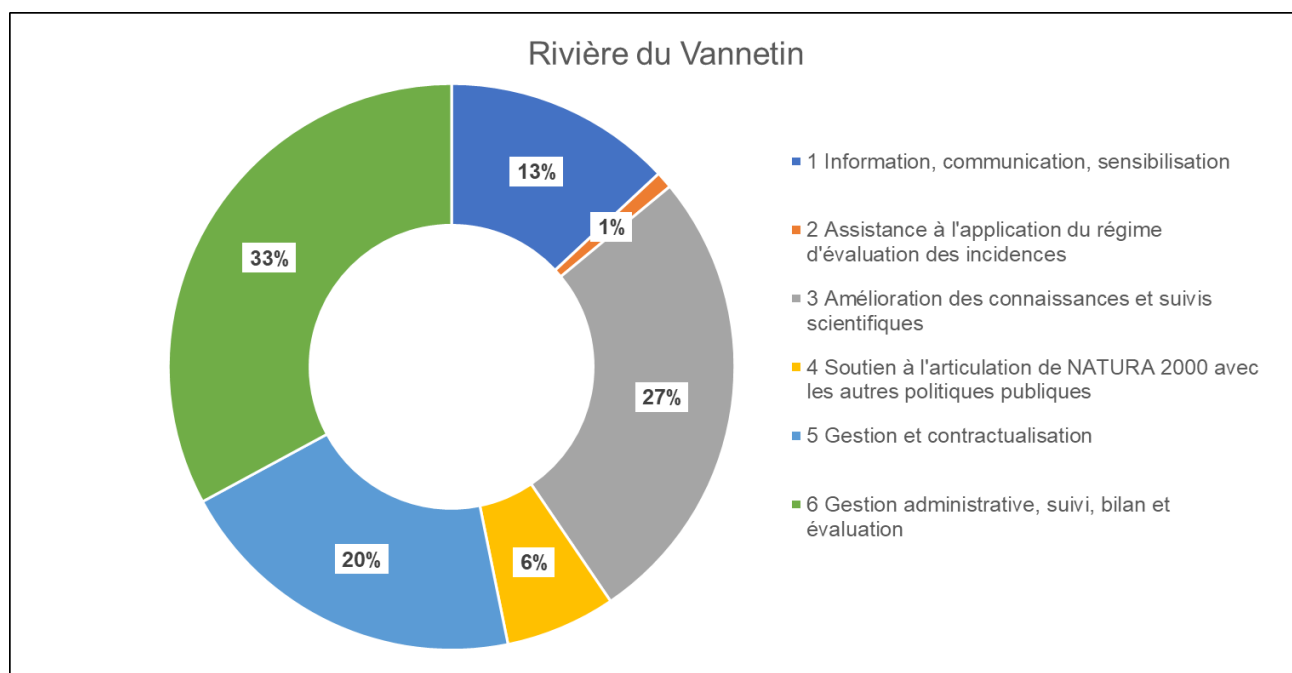


Figure 10 : Répartition des activités d'animation du site Natura 2000 « Rivière du Vannetin » pour l'année 2023

En 2023, 20% du temps d'animation a été consacré à la finalisation et le suivi des travaux du contrat Natura 2000 de Choisy-en-Brie.

Un tiers du temps a été dédié à la gestion administrative du site Natura 2000 et plus d'un quart de l'animation a été consacrée aux suivis scientifiques des espèces d'intérêt communautaire.